

Zeitschrift:	L'Architecture suisse : revue bi-mensuelle d'architecture, d'art, d'art appliqué et de construction
Herausgeber:	Fédération des architectes suisses
Band:	2 (1913)
Heft:	22
Rubrik:	Chronique Suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE SUISSE

B eatenb èrg (Berne). Construction d'une maison d'école.

L'assemblée communale s'est occupée de l'importante question de la construction d'une maison d'école pour le district du milieu (Spirenwald et la partie ouest de Schmucken). Cette construction était depuis longtemps décidée, mais on se heurtait à beaucoup de difficultés quant au moyen d'exécution. Maintenant on s'est décidé pour le projet et les plans de la maison Grossniklaus & Rubin à Unterseen. Il y aura quatre salles d'étude, un appartement pour l'instituteur, un local pour l'assemblée communale qui pourra être arrangé pour les archives.

B erne. La construction à Delémont.

Cette année n'a pas été favorable aux entrepreneurs de Delémont, on a peu construit. Le fait n'est pas particulier à cette ville; il est général. Partout on entend les mêmes plaintes, dans l'industrie du bâtiment, sauf à Berne où l'on se prépare pour l'Exposition nationale suisse. La crise aurait atteint également les marchands de bois s'ils n'avaient trouvé un bon débouché en France, d'où l'on a raflé les stocks de planches des scieries pour les utiliser à la construction de nombreuses casernes dans la région de l'Est.

Il semble cependant que la crise va prendre fin, du moins à Delémont; car les avis de construction intéressant cette ville sont exceptionnellement nombreux ces temps, ce qui n'est pas souvent le cas à cette saison.

La nécessité de petits logements à bon marché se fait particulièrement sentir.

B erne.

Sur l'emplacement de l'exposition, les constructions en maçonnerie sont maintenant presque partout finies et permettent de se rendre compte de cette imposante diversité. Les constructions sont pour la plupart d'une grandeur remarquable et font beaucoup d'effet avec un réel charme artistique. Les différentes personnalités qui se sont manifestées ici ont donné une très belle expression de leur manière. Si on regrette l'unité si agréable de l'exposition de Coire, comme dédommagement on a ici une superbe série de constructions particulières très réussies, qui dans la grandeur de l'ensemble ont toujours leur valeur en elles-mêmes. Il est visible dorénavant que l'exposition sera aussi au point de vue architectural un honneur pour la Suisse.

L ugano. Construction du crématoire.

La construction du crématoire doit commencer à brève échéance. Les plans sont de l'architecte Ferdinand Bernasconi à Locarno. L'entreprise a été confiée aux frères Charles et Edouard Sassella, entrepreneurs à Zurich.

N euchâtel. Nouvelle banque.

Le Conseil général de Neuchâtel a approuvé à la banque cantonale l'achat de 1500 mètres carrés de terrain situé au port près du bâtiment des postes, pour la somme de fr. 300,000, afin d'y construire un nouvel édifice de banque.

S t-Gall. Peintres, sculpteurs et architectes.

Il vient de se constituer à St-Gall une section saint-galoise de la Société suisse des peintres, sculpteurs et architectes, comprenant toute la Suisse orientale. M. Karl Liner, peintre, d'Appenzell, a été nommé président.

T avannes. Crématoire jurassien.

À la suite d'une conférence donnée l'année dernière à Tavannes par M. Leuba, juge cantonal à Neuchâtel, une commission s'était constituée pour mettre à l'étude la question de la construction d'un crématoire pour le Jura

central. La Société d'embellissement de Tavannes a pris l'affaire en mains et s'en occupe activement. Dans sa dernière réunion, des plans et devis ont été présentés. Des conférences seront organisées dans les communes pour intéresser la population à la construction projetée.

W interthour. Plan de construction.

Selon mandat des propriétaires fonciers intéressés, le département des travaux de la ville de Winterthour ouvre un concours entre les spécialistes de la localité pour un plan de construction du domaine de Tachlisbrunnen. Pour récompenser les quatre premiers primés le jury a à sa disposition une somme de fr. 4400. Les projets doivent être envoyés jusqu'au 30 novembre à M. Isler, président du département.

Z urich. Nouvelle poste.

Au coin sud-ouest de la Lagerstrasse on doit élever un bâtiment postal qui sera réuni au perron de la gare par un tunnel muni d'élévateurs. Le bâtiment doit avoir trois étages dont le supérieur est réservé aux bureaux de quelques sections du service d'exploitation des chemins de fer. La dépense s'élèvera à fr. 5,870,000.

CONCOURS

B âle. Bâtiment de police sur le Wielandsplatz.

Pour le concours pour la construction d'un poste de police sur le Wielandsplatz à Bâle, il a été alloué les primes suivantes parmi les 71 travaux présentés: 1^{er} prix (fr. 500) au projet « Hermandad III » des architectes (B. S. A.) Widmer, Erlacher et Calini de Bâle; 2^e prix (fr. 400) au projet « Argus » de l'architecte (B. S. A.) Erwin Heman à Bâle; 3^e prix (fr. 300) au projet « Première Neige » de l'architecte Albert Gysler de Bâle, actuellement à Dresde. MM. les architectes Widmer, Erlach et Calini ont été chargés de l'exécution du projet.

B âle. Musée.

Le jury des prix pour la Museum-Konkurrenz, à Bâle, a été convoqué par le Grand Conseil. Le jury se compose de 7 membres. Son président est le président de la commission des arts, M. J. Sarasin-Schlumberger. Au nombre des notabilités dans le domaine de la construction moderne des musées figurent dans le jury: M. le professeur Dr Théodore Fischer de Munich et M. le conseiller intime des constructions Dr Louis Hoffmann de Berlin. Le premier entr'autres, qui est le constructeur du Kunsthaus de Stuttgart, fit déjà partie du jury pour le projet Elisabeth et fut appelé plus tard comme expert. C'est dire qu'il est très qualifié pour tout ce qui concerne le musée de Bâle. À côté de ces éminents architectes étrangers, nous remarquons les architectes suisses Nicolas Hartmann (B. S. A.) de St-Moritz, connu par son musée de l'Engadine et le musée Ségantini, et l'architecte bâlois Léonhard Friedrich. Le concours sera clôturé le 30 mars 1914. Après la proclamation des récompenses tous les projets resteront exposés au public pendant 14 jours. Les autorités se réservent une entière liberté pour l'exécution définitive des plans et l'exécution de la construction.

G enève. Concours.

Le Département des travaux publics informe MM. les architectes qu'il est ouvert un concours pour l'étude d'un projet de bâtiments destinés à l'Institut Alexis Mégevand, pour enfants anormaux, indisciplinés et soudés-muets, à construire à Saconnex-delà-d'Arve.

Puissent prendre part à ce concours s'ils ont trois années d'établissement: 1. tous les architectes exerçant leur profession à Genève; 2. les architectes genevois établis en dehors du canton.

MM. les architectes peuvent se procurer le programme et le plan de situation au secrétariat du Département des travaux publics, rue de l'Hôtel-de-ville, N° 6, 3^{me} étage.